

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT DEUX

Le 15 Décembre à 19 h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 08 décembre 2022

Présents : M GROSDENIS Henri, M ROZET Romaric, M MATRAY Jean-Luc, M. GODINOT Alain, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M DURANTIN Michel, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, Mme LEBEAU Colette, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 36

Excusés : M CHIGNIER Bernard remplacé par M. ROZET Romaric, Mme MONTANES Véronique, M MEUNIER Gérard, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc, Mme VAGINAY Hélène, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme CARRENO Mercédès, Mme LARDET Anne Sophie

Pouvoirs : M MEUNIER Gérard à M FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M HERTZOG Etienne, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, M VIODRIN Jérôme à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à Mme JOLY Michelle, Mme CARRENO Mercédès à Mme LEBEAU

Election d'un secrétaire de séance : M GROSDENIS Henri, (Arcinges)

N°2022/N°168

OBJET : CONTRAT TERRITOIRE LECTURE AVEC LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE ET L'ETAT

Monsieur Bruno BERTHELIER, Vice-président en charge de la culture rappelle que les Contrats Territoire Lecture (CTL) ont été mis en place en place en 2010, permettent d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'Etat autour de projet de développement de la lecture. Au 31 décembre 2020, près de 179 contrats étaient déployés sur le territoire national. La plupart d'entre eux sont signés avec une intercommunalité ou un département, qui constituent des échelons pertinents pour créer un effet de levier au niveau territorial. Ils sont orientés en priorité vers les territoires les moins bien dotés, en particulier les quartiers de la Politique de la Ville (QPV). Les CTL sont généralement signés pour trois ans avec un financement annuel de l'Etat d'en moyenne 19 700 € par an et par contrat.

Un CTL peut être complémentaire à des opérations d'investissement, en faveur de la lecture publique que l'Etat pourra soutenir au titre du concours particulier aux bibliothèques de la Dotation générale de décentralisation (DGD) et /ou à des opérations d'extension des horaires d'ouverture au public des bibliothèques du territoire, également soutenues par l'Etat sur ces mêmes crédits du concours particulier (DGD).

Les CTL permettent d'accompagner et de structurer des projets très variés :

- Constitution d'un réseau de lecture publique à l'échelle intercommunale
- Actions dans, ou hors les murs, destinées aux publics éloignés du livre
- Développement du numérique sur un territoire, généralement départemental
- Accompagnement de projets de construction durant leur phase de préfiguration
- Expérimentation de nouveaux services ou de nouveaux partenariats

Le Contrat Territoire Lecture conclu entre l'Etat, le Département de la Loire et Charlieu-Belmont Communauté bénéficie à l'ensemble de la population de son territoire.

Il permet à Charlieu Belmont Communauté de faire de sa politique lecture publique un levier pour répondre aux enjeux communautaires que sont :

- L'égalité territoriale : en renforçant l'égalité d'accès à la culture et aux services de lecture publique sur l'ensemble du territoire.
- La cohésion sociale : en favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle, en allant au-devant des publics (en particulier les publics jeunesse et seniors, les publics dits « empêchés » ou « éloignés »), en réduisant la fracture numérique.
- La vitalité et l'attractivité du territoire : en améliorant le cadre de vie de la population, et en dynamisant la vie culturelle des communes

Le Contrat Territoire Lecture s'articulera autour du développement du réseau des bibliothèques de Charlieu-Belmont Communauté, à travers les axes suivants :

- L'assistance de proximité et le développement d'actions à l'échelle du réseau grâce à la création d'un poste de coordinateur, dont les missions se déploieront sur tous les volets propices à la coopération et à la coordination : action culturelle, communication, politique documentaire, échanges de pratiques...
- L'optimisation de l'utilisation de l'outil SIGB, par l'achèvement de son déploiement et une assistance repensée auprès des équipes bénévoles.
- Le renforcement de l'attractivité des bibliothèques en particulier en direction des publics jeunesse et familial, avec le développement de l'action culturelle et des partenariats.
- La formation des bénévoles, avec l'appui du département, à travers l'offre de la DDLM, et la proposition d'une offre spécifique à l'échelle du territoire, dans l'objectif de développer les publics jeunesse et familial.

Pour Charlieu-Belmont Communauté, le CTL s'inscrit dans le cadre plus global du Schéma de développement de la lecture publique 2023-2026

Calendrier prévisionnel de réalisation du contrat :

2023 - Année 1

- Recrutement d'un coordinateur (rice) réseau qui aura en charge le soutien de proximité aux bibliothèques et le développement d'actions en réseau
- Elaboration d'un mode de financement entre les communes et CBC, pour atteindre, en 2025, l'objectif de 2€/hab. pour l'acquisition des documents.
- Harmonisation des conditions d'adhésion avec pour objectif la généralisation de la gratuité.
- Création d'un plan de formations 2023.2025 et réalisation des formations année 1

2024 - Année 2

- Lancement d'une campagne de communication réseau.
- Développement de l'action culturelle et des partenariats.
- Elaboration du mode de répartition des crédits d'acquisitions entre les sites.
- Réalisation des formations année 2.

2025 - Année 3

- Concertation autour de la politique documentaire en direction du public jeunesse et familial.
- Réalisation d'un événement culturel en résonance sur l'ensemble du réseau.
- Réalisation des formations Année 3.
- Bilan du CTL et élaboration de la phase suivante du schéma de développement lecture publique de CBC.

Engagements financiers :

CTL - CBC - Plan de financement prévisionnel		2023	2024	2025	TOTAL	%
Dépenses estimées	Poste coordinateur chargé	35 000	35 000	35 000	105 000	78 %
	Cohésion réseau / Formation des équipes	3 000	3 000	3 000	9 000	6,7 %
	Médiations / Actions culturelles	1 500	1 500	10 000	13 000	9,7 %

	Communication du réseau	1 500	1 500	1 500	4 500	3,3 %
	Dépenses SIGB et portail	500	1 600	1 000	3 100	2,3 %
	TOTAL	41 500	42 600	50 500	134 600	100 %
Recettes prévisionnelles	DRAC	20 750	21 300	25 250	67 300	50 %
	Département de la Loire	10 000	10 000	10 000	30 000	22 %
	Charlieu Belmont Communauté	10 750	11 300	15 250	37 300	28 %
	TOTAL	41 500	42 600	50 500	134 600	100 %

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide le Contrat Territoire Lecture qui lie les partenaires pour une durée de 3 ans avec une prise d'effet à la date de signature et une fin au 31 décembre 2025, tel qu'annexé à la délibération
- Autorise le Président à signer le contrat avec l'Etat et le Département de la Loire,
- Dit que les dépenses et les recettes seront prévues au budget principal

Le secrétaire de séance
Représentant de la commune d'Arcinges
M Henri GROSDENIS

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20221215-N2022-168-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022